

The Committee takes note of this statement. A number of Members of the Committee think it is undesirable to codify the functions of all the major institutions of government which are now defined largely by evolving conventions. In any case, we are not yet in a position at this time to redraft the provisions of Bill C-60 dealing with the Monarchy.

The Courts and Parliament

Bill C-60 contains important provisions concerning the courts. Concern has been expressed about the method of appointment of judges to the Supreme Court proposed in the Bill and about proposals for providing regional representations on that court.

Proposals have also been made with regard to the reform of the House of Commons, including its composition and its role.

Most of our witnesses have expressed views on the subject of a second chamber. Indeed, it is probably the topic on which the widest range of opinion has been manifested. Four major proposals have been advanced: an elected Senate, a House of the Federation as provided in Bill C-60, a House of the Provinces similar to the Bundesrat in West Germany, and modified versions of the present Senate. There has been no agreement among witnesses on an appropriate second chamber.

The Committee is not in a position at this stage to make specific recommendations on these most important proposals respecting the Courts and Parliament. The overwhelming body of witnesses and a substantial majority of the members of the Committee are prepared to recommend, however, that the Parliament of Canada should have a second Chamber and that the Senate as now constituted should be reformed.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 1 to 20*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le Comité prend note de cette déclaration. Bon nombre de membres du Comité ne souhaitent pas voir codifier le rôle de toutes les grandes institutions fédérales. Ce rôle, selon eux, est en grande mesure déjà défini par les conventions existantes. De toute façon, nous ne sommes pas en mesure pour l'instant de proposer une nouvelle rédaction des dispositions du Bill C-60 ayant trait à la monarchie.

Les tribunaux et le Parlement

Le Bill C-60 comporte d'importantes dispositions concernant les tribunaux. Certaines inquiétudes ont été exprimées quant à la méthode de nomination des juges à la Cour suprême telle que proposée dans le projet de loi et quant aux propositions prévoyant une représentation régionale au sein de ce tribunal.

Des propositions ont également été présentées en ce qui a trait à la réforme de la Chambre des communes, comprenant sa composition et son rôle.

La plupart de nos témoins ont fait connaître leurs opinions sur une deuxième Chambre. En effet, c'est probablement le sujet sur lequel nous avons recueilli les commentaires les plus variés. Quatre propositions principales ont été suggérées: un Sénat élu, une Chambre de la Fédération comme celle que propose le Bill C-60, une Chambre des provinces semblable au Bundesrat en République fédérale d'Allemagne et des versions modifiées du Sénat actuel. Les témoins n'ont pu s'entendre sur une formule satisfaisante à ce propos.

A ce stade-ci, le Comité n'est pas en mesure de soumettre des recommandations précises quant à ces dispositions très importantes concernant les tribunaux et le Parlement. Toutefois, l'ensemble des témoins qui ont comparu de même que la grande majorité des membres du Comité sont prêts à recommander que le Parlement du Canada soit doté d'une deuxième Chambre et que le Sénat tel que constitué actuellement soit réformé.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 1 à 20*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Les coprésidents

Maurice Lamontagne

Mark MacGuigan

Joint Chairmen